

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 DÉCEMBRE

Le scrutin de dimanche

La circonscription de Clignancourt a des destinées étranges.

L'an dernier, elle donnait la majorité à un candidat inéligible, puis elle se trouvait représentée par un candidat n'ayant réuni que la minorité des voix ; cette fois, après deux tours de scrutin, elle aura pour représentant M. Lavy qui a réuni 3,220 voix, c'est-à-dire environ les deux cinquièmes des votants et seulement le sixième des inscrits. Au premier tour, M. Lavy n'eût pas été élu, mais il faut bien que tout ait une fin. La loi a voulu qu'au second tour on ne tint plus compte des proportions. C'est grâce à cette bienveillante disposition que M. Lavy est aujourd'hui député de Paris.

Il est difficile, cependant, de voir en M. Lavy un grand triomphateur. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, avec les journaux boulangistes, que les 40,723 abstentions représentent les voix restées fidèles au général Boulanger ; mais il est certain, du moins, que ces 40,723 électeurs n'ont trouvé sur les quarante-quatre candidats en présence, tous républicains, personne qui leur parût digne de leurs suffrages et ne se sont pas souciés, d'autre part, de donner aux gouvernants actuels le témoignage d'une sympathie qu'ils n'éprouvaient point.

Le gouvernement, en effet, avait ici un candidat pour lequel il ne dissimulait nullement ses préférences. Qu'il fût étrange que ce candidat fût M. Lissagaray, le fait n'en subsiste pas moins. C'était M. Lissagaray qu'on eût voulu voir l'emporter, et lorsqu'il y a quinze jours les électeurs le placèrent au second rang, on fut d'accord, parmi les journaux ministériels, pour conseiller au directeur de la *Bataille* de maintenir sa candidature. La propagande se fit plus active, la pression administrative s'accrut ; les journaux firent de nouveaux efforts. Ainsi on réussit à faire passer les voix de M. Lissagaray de 2,045 à 2,121, soit un gain de 76 voix entre les deux tours ; résultat modeste mais insuffisant.

Pour notre part, entre MM. Lavy et Lissagaray, nous n'avons pas à faire de choix, parce que nous connaissons les deux personnages et nous pensons que les suffrages des amis du premier eussent pu, sans se démentir, se porter sur le second et réciproquement. M. Lavy doit certainement son succès à ce que les sympathies du cabinet se portaient sur M. Lissagaray. Ce n'est pas extrêmement flatteur pour ce dernier ; cela l'est moins encore pour le ministère.

M. Lavy est, paraît-il, une sorte d'héritier politique de Joffrin dont il fut un des confidents politiques et dont il prétendrait continuer les traditions. La fidélité au cabinet opportuniste, dont Joffrin donna des preuves, fait-elle partie de l'héritage, et M. Lavy aura-t-il accepté ce legs autrement que sous bénéfice d'inventaire ? Nous le saurons bientôt. Le nouvel élu de Clignancourt entre à la Chambre au moment où le ministère, pour se maintenir,

semble avoir grand besoin du concours de ses amis de tous les degrés, mais le cabinet peut-il fonder grand espoir sur un homme dont il a combattu l'élection en appuyant son concurrent ?

Le résultat de l'élection de Clignancourt n'est donc, en réalité, pour satisfaire personne, pas même l'élu. Quant au pays, quel intérêt pourrait-il prendre à un scrutin aussi dérisoire et quel profit pourrait-il espérer de l'entrée à la Chambre des députés d'un homme politique de l'envergure du nouveau député de Paris ?

JACQUES D'AULNE.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Paris, 2 décembre, soir.

Malgré sa résignation stoïque, le ministre des finances aura de la peine à résister aux échecs successifs qui l'atteignent depuis la discussion du budget de son département et aux échecs qui lui sont réservés.

Il est avéré, en effet, que M. Rouvier n'a plus l'oreille de la majorité. Certains radicaux n'avaient-ils point annoncé, dès avant la session extraordinaire, que M. Rouvier ne serait point chargé de présider à l'émission de l'emprunt ? Auraient-ils été bons prophètes ?

Dans le salon de la Paix, l'un des députés les plus considérés du groupe modéré, ne disait-il pas aujourd'hui même : « Je ne crois pas que dans huit jours M. Rouvier ait encore en mains le portefeuille des finances ».

Un fait certain, c'est qu'il existe dans la Chambre une majorité bien décidée à repousser tout impôt nouveau, conformément aux engagements électoraux pris par ses membres devant le pays.

Cette majorité, qui comprend les Droites au grand complet, ne paraît point disposée à céder aux instances ministérielles.

M. Rouvier s'en rend parfaitement compte. Il affecte de n'attacher qu'une importance secondaire à cette opposition faite à son projet.

Mais ce désintéressement ne facilitera pas la solution budgétaire. Il faudra bien retrouver ailleurs les millions que le ministre comptait demander aux quatre impôts nouveaux : sur les spécialités pharmaceutiques, sur les valeurs mobilières, sur les alcools et sur les pétroles.

Les membres de la Commission du budget commencent eux-mêmes à trouver étrange la désinvolture avec laquelle le ministre bat en retraite sur le terrain où il a engagé la Commission.

Au cas où se produirait une crise ministérielle occasionnée par la chute de M. Rouvier, on a mis en avant plusieurs noms pour reconstituer le cabinet. On voudrait, en effet, éviter, avant tout, toute interruption dans le fonctionnement ministériel, à la fin de l'année et à la veille du vote de la loi des finances. Tout retard nécessiterait l'expédient des douzièmes provisoires, parce que les sénateurs appelés dans leurs départements pour la campagne électorale, en vue du renouvellement de la Chambre haute, ne pourraient prolonger leur session jusqu'en fin de décembre.

Aussi, la Commission du budget, pour parer à cet inconvénient, a-t-elle demandé que la

Chambre tint deux séances par jour à partir de demain.

On se résignerait donc momentanément à un replâtrage ministériel. M. Constans, qui rêve la présidence, saisirait assurément cette occasion pour s'en emparer.

On raconte que le portefeuille de l'intérieur serait offert à M. Casimir Périer ou à M. Bourgeois — cette double promesse permet de tenir en haleine modérés et radicaux. — On songerait à confier les finances à M. Jules Roche ou à M. Burdeau, rapporteur général du budget. Il serait donc facile, en 24 heures, de modifier le projet édifié par M. Rouvier, de façon à enlever le vote de la loi des finances au Palais-Bourbon et au Luxembourg avant le 20 décembre.

Dans ces combinaisons, plus ou moins hypothétiques, MM. Etienne et Fallières céderaient leur portefeuille à de plus heureux. Le ministre de la justice se retirerait pour cause de santé. Quant à M. Etienne, il serait sacrifié à ses adversaires sur le terrain colonial, qui, du reste, l'attendait de pied ferme lors de la discussion sur le Dahomey. Une Commission a été nommée aujourd'hui pour examiner le projet de loi portant approbation de l'arrangement conclu avec le roi africain.

L'INTERVENTION DU PAPE

Le *Monde* a reçu la dépêche suivante de Rome :

« Les nouvelles concernant l'approbation que le Saint-Père aurait donnée au cardinal Lavigerie sont vraies en ce sens que, à la suite d'un long exposé de la situation en France fait à Sa Sainteté par le cardinal lors de son dernier voyage à Rome, le Souverain-Pontife, après avoir pris l'avis des meilleurs conseillers, a encouragé le cardinal Lavigerie à agir avec tact de façon à amener la République à être plus équitable envers l'Église, de telle sorte qu'elle pût rallier l'adhésion pratique des catholiques.

» Si la diversité d'appréciations auxquelles donne lieu le discours du cardinal Lavigerie continuait de s'accroître au point qu'il pût en résulter de regrettables divisions parmi les catholiques de France, le Saint-Siège ne manquerait pas d'intervenir, comme on l'annonce de haute source, pour fixer la nature et les limites du débat.

» On raconte ici qu'aussitôt après l'allocution du cardinal Lavigerie, M. Carnot a fait exprimer au Vatican, par l'organe de l'ambassadeur, M. de Béhaine, l'intention de favoriser l'œuvre de conciliation entre la République et les conservateurs. »

De son côté, l'*Anjou* avait publié, il y a quelques jours, la note suivante que nous avons déjà donnée :

« Quoi qu'on ait pu en dire ou en écrire, nous tenons de source certaine que le Saint-Père, dont on mêle si imprudemment le nom à cette controverse, n'a jamais donné pour instruction à M^{sr} Lavigerie d'adhérer sans arrière-pensée à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre. »

INFORMATIONS

Le comte Henri de Vanssay a adressé à l'*Espérance du Peuple* une lettre en réponse à l'allégation de S. Em. le cardinal Lavigerie que Monsieur le Comte de Chambord n'a point voulu régner. M. de Vanssay proteste contre la plus outrageante des accusations qui puissent être portées contre un Prince destiné au trône, dans des circonstances telles que le salut de la patrie semblait attaché à son avènement.

De même encore, M. le comte Henri de Vanssay a cru pouvoir communiquer à l'*Espérance du Peuple* une lettre de M^{sr} Lavigerie, écrite le 25 août 1874, à M. le comte de Chambord. Dans cette lettre, M^{sr} Lavigerie sollicite le comte de Chambord de « revendiquer ses droits par la force », déclarant qu'il est humainement le seul sauveur et de l'honneur des Français et de l'Église.

LES PRÊTRES SOLDATS

Le *Parti National* qui, si nous ne nous trompons, compte M. Flourens parmi ses patrons, publie l'information que voici :

« Le Conseil d'Etat vient, à la demande des ministres de la guerre et des cultes, d'émettre son avis sur la question de savoir ce qu'il faut entendre par les « ministres des cultes reconnus par l'Etat chargés du service d'une paroisse » qui sont inscrits au tableau B annexé à la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et appelés par suite à bénéficier des exemptions qui en résultent.

Cette haute assemblée a décidé que ces mots désignaient non seulement les curés et desservants placés à la tête d'une paroisse, mais aussi les vicaires chargés du service public du culte, qui font partie intégrante et essentielle du clergé paroissial, et reçoivent à ce titre un traitement de l'Etat.

Mais le Conseil d'Etat n'a pas cru pouvoir faire rentrer dans les prévisions du tableau B les autres vicaires ou prêtres habitués, rétribués à un titre quelconque par les Fabriques ; ces prêtres font partie d'un cadre indéterminé, ne dépendant que de l'autorité ecclésiastique, et sur l'extension duquel le gouvernement n'a aucun moyen de contrôle. . . . Il résultait d'ailleurs de la discussion au Sénat, lors du vote de l'article 49 de la loi, que le législateur n'avait voulu établir d'exemption qu'en faveur du clergé rétribué par l'Etat. »

LE GÉNÉRAL DE SONIS

A la veille du jour où l'on a célébré solennellement, à Loigny, l'anniversaire de la bataille du 2 décembre 1870, nous apprenions que M^{sr} Beaunard, recteur de l'Université catholique de Lille, venait d'acheter le champ sur lequel est tombé le général de Sonis, et qu'il se propose d'y élever un modeste monument, à l'endroit même où le héros de Loigny a passé la sanglante et religieuse nuit qui est racontée dans son histoire.

Cette noble pensée ne saurait étonner ceux qui connaissent la délicatesse de cœur du pieux auteur de la *Vie du général de Sonis*.

LA PROCHAINE GUERRE

Le commissaire du gouvernement à la commission militaire du Reichstag allemand a établi, il y a quelque temps, le calcul qui suit :

Les forces de l'armée russe en cas de guerre sont de 2,579,000 hommes; c'est là l'effectif de base pour le plan de mobilisation de 1889.

L'Allemagne peut mettre en ligne de 2,800,000 à 2,900,000 hommes y compris 477,000 hommes exercés de l'*erstaz reserve*. Avec cet effectif, elle est en arrière de la France de 200 à 300,000 hommes.

Les effectifs des puissances qui forment la triple alliance sont : Autriche-Hongrie, 4,450,000 hommes; Italie, 4,090,000 hommes; Allemagne, 2,900,000 hommes. Total général : 5,440,000 hommes.

La Russie, avec 2,579,000 hommes, la France avec 3,226,000 hommes, forment un total de 5,805,000 hommes. Il suit de là que ces deux puissances ont, ensemble, une avance de 660,000 hommes en nombres ronds sur les trois armées des alliés.

Chronique Scientifique

LA TUBERCULOSE. — LES REMÈDES SECRETS. — L'OPINION DE PASTEUR ET DU D^r PÉAN.

Toujours le docteur Koch et son remède secret.

L'engouement est à son comble. On dirait que les médecins de France se sont fait un point d'honneur de lui donner la réplique. Officiellement, on dit que le savant allemand a fait la plus grande découverte du siècle, mais on ne voit pas un médecin de valeur sans qu'il ne vous avoue confidentiellement que rien n'est moins démontré que l'infailibilité du remède secret et que Koch est le plus audacieux des hommes de présenter ses lymphes sans les accompagner des nombreuses observations qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir.

C'est au nom de sa gloire passée, de ses succès antérieurs que Koch impose l'administration d'un remède dont lui seul connaît la formule.

Or, quand on songe que Koch n'est pas médecin, on se demande si ce qui se passe en ce moment n'est pas le comble de l'imprudance et de la spéculation sur la crédulité des pauvres phthisiques prêts à tout croire pour leur salut.

Les plus grands docteurs de l'Allemagne n'ont pas admis cette manière de faire qu'ils ne se gênent pas de juger sévèrement.

Pasteur, ici, disait :

« Ce n'est point ainsi que les grandes découvertes des savants doivent entrer dans le monde. Nous avons toujours pensé qu'il faut agir plus simplement : d'abord, bien faire ses expériences, les contrôler avec soin; puis, quand on est sûr de résultats toujours identiques, il faut les donner grandement, largement,

afin que chacun puisse les renouveler et les contrôler à son tour. »

Sans doute, c'est ainsi que les savants agissent; mais c'est ce contrôle que Koch n'a pas voulu. C'est ce contrôle qu'il redoutait et dont il a tenu à se débarrasser.

En gardant son secret, et en opérant sur les malades qu'il a sous la main, il peut modifier sa recette selon qu'il recueille la preuve, par le chiffre des victimes, que ses prévisions ne sont pas justifiées. Ce sont, en effet, les expériences de ses collaborateurs qui détermineront les modifications du chimiste.

Il ne fera croire à personne, en effet, que son remède soit absolument parfait, que rien ne peut l'obliger à changer sa formule. En se donnant un an pour révéler sa composition au monde savant, il se réserve un vaste champ de modifications, aux dépens des malades, qui ne sont plus des Cobayes, mais des êtres humains.

Le fait certain, enregistré officiellement, c'est que ce remède tue. Il y a eu plusieurs victimes. Et les conférenciers attirés de Koch ont eu la triste audace de dire à l'auditoire qui les écoutait que la preuve de la puissance de réaction de la lymphé était précisément dans le nombre des victimes produites par l'inoculation du remède à des phthisiques avancés.

Mais, nous le répétons, le docteur Koch a en le bonheur de trouver des médecins qui l'ont applaudi, et le docteur Péan, dans un interviewer qu'il s'est fait administrer, a dit qu'il trouvait cette mise en scène et ces procédés absolument corrects. Il eut agi de même, assure-t-il. On fait des « expériences » à son hôpital, plusieurs docteurs en font également.

Attendons. Mais, quelque soit le résultat, ce sera certainement la première fois qu'on aura vu des médecins sérieux consentir à opérer avec des remèdes secrets, avec des remèdes dont ils ignoreront la formule pendant un an.

Ces fameux remèdes secrets que l'Académie se vantait de rejeter impitoyablement comme une calomnie scientifique, se voient, par le fait, portés au Pinacle et réhabilités par la Faculté.

Une déclaration du ministre prussien fait connaître que Koch a « vendu son secret à l'Etat ». C'est pour le roi de Prusse qu'on administrera le lymphé de Koch avec le cachet d'authenticité de l'Empereur.

C'est le dernier mot de cette histoire.

THÉOPHRASTE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 décembre 1890.

L'allure générale du marché est satisfaisante; il se produit comme toujours à la fin d'une liquidation un peu de tassement sur les cours, mais la fermeté domine. Le 3 0/0 cote 95.32; le 4 1/2 0/0, 104.45.

On traite l'action du Crédit Foncier en nouveau progrès à 4,295. Les obligations foncières

et communales restent demandées à leurs plus hauts cours.

La Banque de Paris se traite à 852 avec un bon courant d'affaires.

Le Crédit Lyonnais qui va distribuer un coupon de 40 fr. est recherché à 810.

La Banque d'Escompte s'avance à 572 avec des tendances très marquées à la hausse. Les actions de la Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite continuent à se négocier couramment à 508.

Le Crédit Mobilier a de bons achats à 426.25. La Société Générale ne varie pas à 495.

Les actions de la Silver Gance ont un marché très animé à 25.50. On profite de ce prix très minime pour mettre en portefeuille une valeur dont les chances d'avenir sont indiscutables. Les titres définitifs sont délivrés par la Banque de l'Ouest, à Paris.

Rappelons que c'est le 4 courant qu'a lieu l'émission de la Ville de Montpellier. Les obligations émises à 397.50, rapportent 45 fr. par an. Leur remboursement à 400 fr., relativement rapide (moyenne 20 ans), les met à l'abri des dépréciations et leurs garanties de sécurité sont de premier ordre.

Les Chemins Economiques sont à 411.

NOUVELLES MILITAIRES

MISSION EXTRAORDINAIRE

M. le lieutenant Ségur d'Aguesseau, du 6^e dragons, a été désigné pour être adjoint à la mission militaire chargée de représenter le gouvernement français aux funérailles de S. M. le roi Guillaume III de Hollande.

CHUTE DE CHEVAL

Le général Thion, commandant la 41^e brigade d'artillerie à Vannes, est tombé de son cheval, qui s'était emballé dans la rue du Rempart.

Le général a été blessé à la tête et à la jambe. Les blessures paraissent peu graves.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE FROID ET LA NEIGE

Ce matin, le thermomètre marquait 4 degrés au-dessous de zéro; la gelée était très blanche; mais le vent, toujours au nord-est, retarde la neige qui ne peut manquer de tomber, le baromètre baissant depuis hier. Il est actuellement à 750^{mm}. Malgré cette baisse, le temps, aujourd'hui, est aussi beau que possible.

A propos du patinage, et malgré tout le plaisir que procure ce divertissement, nous sommes de l'avis de notre confrère le *Patricien* :

« Quelque intérêt que nous prenions aux courbes gracieuses et savantes décrites par mesdames les patineuses et messieurs les patineurs, dit-il, nous souhaitons cependant vive-

ment que le bonhomme Hiver ne continue pas plus longtemps à leur faire des « yeux doux » qui paraîtraient bien dans un « pauvre monde », qui ne patine guère, lui, qu'à l'atelier ! »

Nous lisons dans le *Ralliement* :

« On songe en haut lieu, paraît-il, à établir, dans l'Arçonnerie de Saumur, un atelier de sellerie dont le personnel serait composé de cent ouvriers civils et de cent ouvriers militaires.

» C'est une situation sur laquelle il convient d'appeler la plus sérieuse attention de l'administration municipale. Les dépenses ne s'élevaient pas à plus de 50,000 francs. Si la Ville offrait à l'Etat d'y contribuer pour une dizaine de mille francs, nous sommes persuadé que ces ouvertures seraient accueillies favorablement, et entraîneraient la solution de la question en faveur de Saumur qui verrait ainsi sa population augmenter de deux cents habitants. Cela n'est pas à dédaigner, car chaque ouvrier installé à Saumur a une famille, deux ou trois personnes rapportant au moins annuellement une somme de 20 francs, ce qui représente un revenu de 6,000 francs. Cent ouvriers militaires de plus dans la garnison. Ces deux cents hommes exécuteraient dans l'année des travaux pour une somme qu'on peut évaluer à un million. On voit donc qu'il s'agit d'installer à Saumur un établissement qui ne peut que lui assurer de sérieux avantages »

ANGERS. — *Coup de revolver*. — Sur la place Sainte-Thérèse, des malfaiteurs tentèrent de s'introduire, au milieu de la nuit, dans une maison habitée par trois femmes, une dame âgée et infirme, sa vieille bonne et une religieuse. Cette dernière, entendant du bruit, s'arma d'un revolver et tira un coup par la fenêtre. La détonation fit fuir les malfaiteurs, si bien qu'un voisin, accouru au secours, ne trouva plus que des traces d'effraction.

Le froid. — Samedi 30 novembre, M^{me} veuve Gilbert, âgée de 50 ans, se trouva subitement indisposée en passant dans la rue Parcheminerie, à Angers. Elle entra dans un magasin pour s'y reposer, mais à peine en avait-elle franchi le seuil qu'elle tomba morte.

Le médecin attribue la mort à une congestion causée par le froid.

Le lendemain, un pensionnaire de l'hospice Sainte-Marie, Joseph Journet, âgé de 68 ans, a été trouvé étendu dans la rue de la Madeleine, engourdi par le froid. Il a été ramené à l'hospice par la police.

TOURS. — *Un grave accident*. — Lundi soir, vers onze heures, un très grave accident a eu lieu à la gare d'arrivée de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, à l'arrivée du train de Poitiers qui part de cette ville à 8 heures.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Mariage de Suzanne

PAR PAUL MARROT

IV

Maurice Leverrier était un docteur aussi frais ému que possible de la Faculté de médecine de Paris.

Vingt-six ans qu'on pouvait comparer aux dix-neuf ans d'un autre. Grâce à son teint de blond, son adolescence n'en finissait pas. Dans le geste, dans la voix, dans la façon de se vêtir, de marcher, de parler, il savait mettre un je ne sais quoi particulièrement alerte et gracieux.

Avec cela capricieux comme une chèvre et frileux avec délices. Hélas ! qu'il était peu gai, le jeune ami Maurice, quand s'abattait le temps d'hiver et que la bise s'escrimait contre les girouettes des toits ! Mais au printemps, lorsque les mois charmants revenaient au calendrier, quel gentil flâneur il vous faisait, sa cigarette aux doigts et cravaté de couleurs tendres.

On ne pouvait point dire qu'il posât précisément; mais son tempérament d'artiste l'entraînait à exagérer les côtés saillants de sa nature. Or, avec sa tête délicate, sa voix pleine de caresse, son allure flottante, il était fait pour jouer quelque rôle de page spirituel dans un opéra-comique.

Maurice savait que son regard était éclairé de malice et que le sourire lui allait bien; il affectait donc, peut-être, son élégant scepticisme et ne se réclamait guère, l'aimable garçon, des titres de la Faculté; il possédait d'ailleurs une fortune à se passer toute fantaisie.

Tel était le juvénile docteur à qui M. Puyberton vint rendre visite un après-midi.

— M. Maurice Leverrier a déposé sa carte chez toi après son installation dans le pavillon; tu ne peux négliger de rendre cette politesse, avait dit Suzanne à son père; tu ne te trouvais pas à la maison quand ce jeune homme est venu; il faut l'en excuser.

Jamais M. Puyberton n'était sorti de ses habitudes. Mais il comprenait que la présence de sa fille lui imposait tout un nouveau genre de vie. Il ne devait plus rester comme un ours dans son antre; désormais toute visite reçue devait être exactement rendue. Il inaugurerait

ce nouveau système aujourd'hui même, et il commençait par le plus proche voisin.

Maurice reçut M. Puyberton avec beaucoup d'affabilité et il plut, au premier abord, probablement par apposition de caractère, à ce vieil homme d'affaires sérieux qu'il mit à son aise dès les premiers mots.

Celui-ci se retira enchanté; à quelque temps de là, il invitait Maurice à venir visiter son jardin. Il lui promit des plantes et des boutures.

Maurice accepta, et bientôt il vint souvent. Toujours agréablement vêtu, un stick à la main, il s'asseyait dans les chaises peintes en vert des bosquets, devant les tables rustiques. Là, on buvait des sirops, de la bière et l'on causait. On était au mois où tombent les fleurs des acacias, qui ont une odeur à ensorceler l'âme la plus solide; et elles se posaient, en tournoyant, sur la mousse des verres ou dans les cheveux de Suzanne qui alors s'en débarraissait à moitié par un gracieux mouvement de tête, en souriant. C'était, assurément, un tableau à tenter un peintre.

Maurice, un soir, y songeait plus que de raison, en arpentant sa chambre :

— Quelle est gracieuse, quand elle sourit,

quand elle parle, quand elle s'assoit, quand elle marche... Et, le matin, lorsqu'elle donne à boire à ses fleurs, avec son arrosoir bleu ! Non, il n'y a que Mlle Suzanne pour avoir un arrosoir bleu comme ça... Maintenant ce n'est pas un motif pour l'aimer. Car enfin l'amour, ô philosophe Maurice ! l'amour...

Et sur ce mot gros d'orages il s'appretait à faire déferler des flots de maximes ironiques pour bien se persuader qu'il n'aimerait jamais Suzanne. On frappa à sa porte.

— Qui frappe donc ?

Et il eut comme un léger frisson du cœur, une sorte de pressentiment qu'on venait tuer son repos.

— Tiens, dit Maurice en ouvrant la porte, c'est mon vieil ami Julien !

— Ah ! je te trouve donc ; je te cherche depuis hier... Je viens à L...

— Et pour y rester ?

— Oui, je suis nommé dans ta ville.

— Ah ! c'est trop gentil, reprit Maurice. Bénévoles l'Enregistrement qui t'envoie !

Ils s'assirent côte à côte sur le canapé, et quels bons souvenirs de Paris ne remuèrent-ils pas en devisant ! Julien surtout était expansif; après avoir raconté comment il avait été

Un serre-frein, le nommé Renault, eut la malencontreuse idée de descendre sur la voie avant que le train fût complètement arrêté.

Son pied glissa près du rail, de sorte que les roues de trois wagons passèrent sur la jambe à la hauteur de la cheville et l'amputèrent.

Le malheureux qui était un serre-frein supplémentaire ne jeta, nous a-t-on dit, pas un seul cri et tomba à la renverse. Les employés accoururent et sur une civière le transportèrent immédiatement à l'hospice.

POITIERS. — M^{me} veuve Guillon, ancienne sage-femme, demeurant rue de la Regratterie, chez son fils, exerçant la profession de plâtrier était seule, avant-hier, dans ses appartements.

Elle était assise, les pieds appuyés sur une chaufferette en fer battu, lorsque le feu se communiqua à ses vêtements.

M^{me} Guillon, laquelle est presque octogénaire, ne s'étant pas aperçu tout d'abord de l'accident, ne vit le feu que lorsque les flammes gagnaient la ceinture. Elle se leva, et dans le mouvement brusque qu'elle fit sans doute pour appeler à son aide, les flammes augmentèrent d'intensité et attaquèrent les chairs. Elle tomba à la renverse.

Les voisins accoururent. On transporta la pauvre femme sur un lit où elle reçut immédiatement des soins.

M^{me} Guillon a presque toutes les parties du corps et principalement les cuisses atteintes de profondes brûlures.

On espère cependant la sauver.

LE MANS. — *Grave incendie.* — L'importante minoterie de M. Paul Ligneul fils, à Pontlieue, vient d'être détruite par un incendie.

Le feu a pris naissance lors d'une explosion qui s'est produite lorsque le garçon de service a pénétré dans une chambre remplie de farine.

En un quart d'heure, l'établissement entier était envahi par les flammes et les pompiers durent se horner à sauver la maison d'habitation attenante.

Les pertes sont considérables; on estime qu'elles atteindront le chiffre de 4 à 500,000 francs, en bâtiments, matériel et marchandises; elles sont couvertes par plusieurs compagnies d'assurances, notamment le *Phénix*, le *Soleil*, la *France* et l'*Urbaine*.

Deux employés du gaz, MM. Helbert et Renaudin, ont été légèrement contusionnés.

NANTES. — Le soldat réserviste Cosquer, condamné il y a quelque temps à mort par le conseil de guerre, a vu sa peine commuée en 10 ans de détention avec dégradation militaire. Cette triste cérémonie a eu lieu samedi dans la cour du quartier Cambronne. Le condamné a lui-même arraché les boutons de son uniforme.

envoyé, sur sa demande, par son administration, d'Abbeville à L..., dont le climat était plus favorable à la santé de sa mère infirme, Mme Dambray, Julien tourna autour d'un autre sujet... Enfin il dit à Maurice :

— Connais-tu ta voisine, Mlle Suzanne Puyberton ?

Maurice réprima un léger mouvement, puis avec ironie :

— Serait-ce la même Suzanne que celle dont tu me parlais tant à Paris et qui devait demeurer du côté de Saint-Mandé ? Il y a des hasards, ma parole !

— Précisément je l'ai connue là-bas, en tout bien tout honneur, tu peux le croire; mais vois la destinée; la première personne que je rencontre en arrivant à L..., c'est Mlle Suzanne, au bras de son père. Elle passait devant l'hôtel où je suis descendu et jolie plus que jamais.

Tu as des relations de voisinage avec M. Puyberton ?

— Il me reçoit chez lui; j'y vais assez souvent.

— Ah ! et tu connais Mlle Suzanne ?

— Sans doute.

— Ah !

Sur ces deux exclamations de Julien, Mau-

Le froid terrible qui sévit à Nantes a fait deux victimes; le cuisinier de l'hôtel de France est tombé raide mort d'une congestion causée par la température, et un pauvre mendiant s'est affaissé dans la rue mourant de froid; il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré.

PROPHÉTIES DE MATHIEU DE LA DRÔME, POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 4, continuation de la période ayant commencé le 26 novembre. Froid très vif dans le bassin de la Loire et celui de la Seine, ainsi que dans la région du Jura. Intense dans les Vosges.

Froid au dernier quartier de la lune, qui commencera le 4 et finira le 12. Glace dans le massif du plateau central, au centre et au nord du massif des Alpes, au nord de la vallée de la Saône, au plateau de Langres, et de la chaîne du Jura au plateau des Ardennes. Froid rigoureux dans les plaines du Nord-Ouest, et dans le Poitou, l'Annis, la Saintonge et l'Angoumois. Vent fort sur la mer du Nord, sur la Manche, sur l'Océan. Bise sur la Méditerranée au milieu de la période.

Autre période de froid, et également rigoureuse, à la nouvelle lune, qui commencera le 12 et finira le 18. Glace plus particulièrement dans la zone de l'Est, dans le massif du plateau Central et les départements pyrénéens. Température glaciale dans le Jura, sur la chaîne des Vosges, les Ardennes et dans toute la région des Alpes. Temps sec dans le Languedoc, le Roussillon, la Provence. Beau temps au nord du littoral africain. Méditerranée moutonneuse vers le 14. Adriatique agitée. Océan houleux au large, au commencement et à la fin de la période.

Période grave au premier quartier de la lune, qui commencera le 18 et finira le 26. Mauvais temps général en Europe, et plus particulièrement dans la région occidentale de l'Europe, période alternativement pluvieuse, venteuse et neigeuse. Abaissement de la température. Humidité. Sautes de vent au large de l'Océan. Sinistres maritimes à redouter sur toutes les mers. Nombreuses relâches maritimes.

Du 26 au 31, température variable. Beau temps sur le bassin méditerranéen. Pluie ou neige au nord du littoral océanique, sur celui de la Manche.

Température fort rigoureuse du 1^{er} au 18; plus clémente, mais fort humide, du 18 au 31. Navigation pénible dans cette dernière période. Fréquentes variations atmosphériques dans la région des Alpes, celle des Apennins et dans la vallée du Danube.

LA TEMPÉRATURE

Une violente tempête règne en ce moment dans la Méditerranée et principalement sur les côtes de Corse.

Toulon, 2 décembre. — Toute cette nuit, le temps a été épouvantable: pluie et grêle.

Le *Colombo*, qui devait partir avant-hier pour Oran, Port-Saïd et l'Indo-Chine, ne peut appareiller, le sémaphore signalant toujours la tempête au large.

Un avis, arrivé à midi, prévient la préfecture maritime que la foudre vient de tomber sur le sémaphore du cap Sicié, et a détruit tous les appareils télégraphiques.

Bastia, 1^{er} décembre. — Depuis hier une pluie diluvienne s'est abattue sur la ville et les environs. Le tonnerre gronde à chaque instant, la foudre est tombée deux fois sur la construction du génie, où se trouvent les deux sapeurs chargés de la garde des appareils télégraphiques optiques. Les dégâts sont assez importants, le refuge a été presque entièrement détruit.

Oran, 1^{er} décembre. — Une tempête sévit ici, il pleut et il vente depuis trois jours; la mer est démontée; les courriers arrivent avec de forts retards; la neige tombe à Oran pour la troisième fois depuis l'occupation. Les montagnes du Tell oranais sont couvertes de neige; les communications télégraphiques ont été interrompues hier entre Oran et Algèr; le froid est rigoureux.

PRIME DU JOURNAL. — Dès à présent et à l'occasion des FÊTES DE NOËL et du JOUR DE L'AN, nous offrons à nos lecteurs une prime exceptionnelle consistant en une caisse de 12 bouteilles VIEUX MUSCAT MALVOISIE (récolte 1870, du château d'AVALL-RICH, Roussillon) rendue franco à domicile, contre mandat-poste de 48 FRANCS à notre ordre; la valeur de notre prime consiste surtout dans les qualités exquisées de ce vin, et dans son extrême rareté.

AUCUN AUTRE PRODIGE ne peut montrer autant d'attestations de médecins! — Randa (Aveyron), le 4 juillet 1890. — Je me fais un plaisir de vous informer que j'ai essayé vos Pilules Suisses avec plein succès. Administrées à trois malades à la dose de deux le matin et deux le soir, elles ont déterminé chez chacun d'eux des évacuations assez abondantes et sans coliques. Le résultat obtenu m'engage à en faire usage toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Je vous autorise d'autant plus volontiers à faire de ma lettre tel usage qui vous sera utile, que de nouveaux cas m'ont permis d'apprécier l'efficacité de vos Pilules Suisses et la commodité de leur emploi. D^r BONNEFONS.

MARCHÉS

CHOLET. — *Marché du 29 novembre.*

Froment, 1^{re} qualité (l'hect.), 18 50. — Avoine, 8 fr. — Pain, 1^{re} qualité, le kil., » 42. — 2^e qualité, les 6 kil., 2 fr. — Pommes de terre nouv., l'hect., 3 fr. — Haricots, 18 50. — Châtaignes, 15 fr. — Beurre, le 4/2 kil., 1 35. — Œufs, la douz., 1 20. — Bœuf, le kil., 1 50. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 fr. — Porc, 1 40. — Foin, les 100 kil., 4 50. — Paille, 3 50. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

SEGRÉ. — *Marché du 26 novembre*

Froment, l'hect., 18 75. — Avoine, 9 50. — Orge, 10 fr. — Seigle, 12 50. — Vesceau, 15 fr. — Blé noir, 10 fr. — Châtaignes, 17 50. — Pommes de terre, 5 fr. — Poulets vivants, la couple, 2 60. — Beurre, le 1/2 k., » 90. —

— Toujours.

Quelque temps après cette conversation, Mlle Suzanne se promenait avec son père dans le jardin. Elle l'entretenait d'un projet auquel elle semblait tenir beaucoup. Maurice avait émis une idée excellente et très praticable. Selon lui, Puyberton devait réunir, dans des soirées intimes, plusieurs personnes s'occupant de musique et organiser ainsi de petits concerts de famille. Mlle Philomène amènerait ses élèves les plus fortes; Maurice s'était chargé de produire « des amateurs distingués ».

Cette pensée ne déplut point à M. Puyberton. D'abord elle plaisait à sa fille. Lui-même sentait un besoin de se récréer et ne savait comment s'y prendre avec son éducation incomplète et son peu d'usage.

Maurice, en qui il avait toute confiance, fut désigné comme l'organisateur de ces soirées.

— Et voilà, dit notre jeune ami, à quoi sert un art d'agrément. Julien joue du violon, mal ou bien, peu importe; il pourra voir Suzanne et lui parler, et ainsi réaliser son rêve.

De son côté, Philomène se multiplia; si bien que tout fut à point, à l'heure et au jour dits, pour la première soirée.

Œufs, la douzaine, 1 20. — Viande de boucherie, le 1/2 k., » 70 à 1 20. — Porc, » 80. — Foin, 1,000 kil., 55 fr. — Paille, 40 fr.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 4 décembre, première représentation du grand succès actuel de l'Opéra-Comique, et débuts de M. Queu-lain, première basse.
La *Basoche*, opéra-comique en 3 actes, paroles de A. Carré, musique de A. Messager.

Théâtre de Saumur

TOURNEE H. DE LANGLAY

SAMEDI 6 Décembre 1890

Une seule représentation extraordinaire

Donnée par MM. CORBIN, PIERRE BORRELL, M^{lles} DE SÉVERY et GINESTY, du Gymnase, et plusieurs autres artistes connus du Gymnase, de la Gaîté, du Vaudeville, du Châtelet et de l'Ambigu.

Le plus grand succès du théâtre du Gymnase

PARIS FIN DE SIÈCLE

Pièce nouvelle en 4 actes, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché.

On commencera par

LE COLLECTIONNEUR

Comédie en 1 acte, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup^{rs}, la boîte, p^r 6 personnes. 0 85
— — — — — 3 personnes. 0 50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes. 0 85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes. 0 50
Asperges de 1^{re} qualité à la boîte. . . 1 30
— — — — — très grosses à la genteuil. . 2 50
Jardinière, Macédo n Fonds d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article *Foies gras* et *Pâtés de gibiers* dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.
Baisse de prix : Sucre, 4 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

LE LAPIN

MÉDAILLE

D'OR

PAPIER

CIGARETTES

EXTRA-SUPÉRIEUR

C. DUC

PLACE BELLECOUR, 18, LYON

PARIS - LYON - ANVERS



MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	14 80	Veau	2 —
Méteil	14 80	Mouton	2 40
Seigle	11 15	Porc	1 60
Orge	11 75	Poulets la couple	3 50
Avoine	8 50	Dindonneaux	12 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	28 —	Oies	11 —
Haricots rouges	24 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	(Eufs la douzaine	1 35
Noix	17 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	45 —
Châtaignes	10 —	Luzerne	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	30 —
Son	12 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique, 10 —	—	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog., 500 —	—
Farine, la culasse de 157 kilog., 54 —	—	id. 2 ^e id. 3 ^e —	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog., 16 —	—
id. 2 ^e id. 0f. 35 —	—	Charbon de terre —	4 50
id. 3 ^e id. 0f. 33 66 —	—		

Cours des Vins.

Rouges.

Souza y et environs	la barrique	140 à 150
Champigny	—	150 à —
Varrains	—	140 à —
Bourgueil	—	150 à —
Restigné	—	110 à 120
Chinon	—	105 à 115

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	—	110 à 115
Saint-Léger et environs	—	100 à 115
Varrains et environs	—	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	100 à 110
La Vienne	—	100 à 110

Cidre de Bretagne la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie 45 à 50

Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre 66
Vinaigre de vin 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 19 25 à » »	de 9 50 à » »	de 8 50 à » »
Saumur, de 18 50 à 18 75	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Cholet, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Baugé, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à 9 » »	de 8 75 à 9 » »
Segré, de 18 75 à » »	de 9 25 à » »	de 9 25 à » »
Beaupréau, de 18 50 à 18 75	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Montfaucon, de 18 50 à 18 70	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Chemillé, de 20 » à 20 50	de 10 » à » »	de 10 » à » »
Champocéaux, de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
St-Florent-le-Vieil, de 18 75 à 19 25	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Vihiers, de 18 75 à 19 25	de 9 » à » »	de 9 » à » »
Brissac, de 19 » à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »
Chalonnnes, de 18 75 à » »	de 8 50 à 9 » »	de 8 50 à 9 » »
Doué, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »	de 8 50 à » »

Nantes, blés américains, de 24 50 à » » les 100 kilos.
Bons blés français, de 23 50 à 24 50 les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE
Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Sommaire du 30 novembre 1890 :

TEXTE. — Les insectes feuilles, M. Charles Brongniart. — Monument du centenaire de la Révolution, à Villebois. — Tannage des peaux par l'électricité. — Serpents domestiques. — Rencontre sur le Pincio. — A propos de l'art culinaire et d'un examen de jeunes filles, M. Félix Hémedt. — L'Allemagne à Paris. — Frises de la cathédrale d'Angoulême. — Un problème. — Allo! Allo! nouvelle, M. Jean Sigaux. — Pêcheur portugais.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
PETITE CLOSERIE
Sise à la Rompure, commune de Saint-Lambert-des-Leccés.

Comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, avec 55 ares de terrain nature de jardin affilé de vigne et d'arbres fruitiers.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, à Saumur, et à M^e LELIÈVRE, notaire. (852)

MAISON A LOUER
En totalité ou par parties
Rue Gambetta

Comprenant, au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine ; au 1^{er} étage, cinq chambres ; au second étage, quatre chambres ; cave, grenier, écurie à 3 chevaux et remise à 4 voitures.

S'adresser à M. LECOINDRE, rue Gambetta. (846)

A CÉDER DE SUITE
CAFÉ DU MARCHÉ
Place de la Bilange, 24, Saumur

Pour renseignements, s'y adresser. — Conditions avantageuses.

A Louer présentement
APPARTEMENTS
FRAICHEMENT DÉCORÉS
Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

TAILLE DES ARBRES
& entretien des Jardins

Victor MONTAUDON
Horticulteur-Fleuriste
Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR
SUCCESSION DE M^{me} V^e GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

Une Personne sérieuse demande place de dame de compagnie ou gouvernante ou pour les écritures et la caisse. — Très bonnes références. — Aux initiales M. J., poste restante, Saumur.

A Louer présentement
MAISON
Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAYARON, rue de la Comédie. (822)

ON demande un PETIT CLERC
à l'étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17. — S'y adresser. (879)

AVIS

Pendant le passage des glaçons, l'Établissement des BAINS CHAUDS de la Loire sera fermé.

Le jour de la réouverture sera annoncé. (891)

ON DEMANDE une bonne FEMME
de CHAMBRE, pour Noël. S'adresser au bureau du journal.

Demandez à l'ÉPICERIE CENTRALE
LE

Guignolet Combier

2^{fr.} 35 le litre 2^{fr.} 25 par 6 litres

DROITS ACQUITTÉS

ÉPICERIE PARISIENNE
RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT & FILS
DÉPOSITAIRES

Des Chocolats, Cacaos & Thés des R. P. Trappistes de N.-D. d'Aiguebelle par Grignan (Drôme)

Chocolat qualité fine, 1/2 k., 2 fr.; qualité surfine, 2 fr. 50.
— extra — 3 fr. 20; sans sucre, 2 fr. 85.

Cacao, la boîte de 250 grammes, 1 fr. 45, 2 fr. 10 et 2 fr. 50.
Chocolat de l'Abbaye, 1/2 k., 1 fr. 50 et 1 fr. 70.
Thé, choix Aiguebelle, la boîte de 125 grammes, 2 fr. 20 et 2 fr. 65.

A partir de 5 k., remise de 5 0/0 sur tous les Chocolats et Cacaos ; pour quantités plus importantes, nous demander les conditions.

La qualité supérieure des Chocolats d'Aiguebelle, due aux bons soins des R. P. Trappistes, explique la faveur des consommateurs pour ces articles de prix très modérés. Le choix des Thés est également supérieur aux meilleures marques connues.

IMPRIMERIE P. GODET
SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

Impressions commerciales et administratives
CARTES DE VISITE

Imprimées	1 50	Gravure sur pierre	2 75
—	2 »	—	3 »
—	2 50	—	3 50

Plus de 80 modèles différents. Gravure cuivre ou taille-douce 4 »

Par quantités, 4 fr. 25 et 4 fr.

Cartes visite deuil, bordures toutes grandeurs
Enveloppes fermoir pour cartes de visite : 0,90.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, SUCC^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Diners sur commande. — On porte à domicile
PRIX MODÉRÉS

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 DÉCEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0	Banque de France 4350 —	1862 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz 394 50
3 0/0 amortissable 95 75	Banque d'Escompte 572 50	149 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 25 —
4 1/2 1883 104 30	Comptoir national d'Escompte 625 —	1025 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 22 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Foncier 1295 —	1455 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots 98 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 545 —	Crédit Industriel et Commercial 630 —	625 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500 603 —
— 1865 4 0/0 537 —	Crédit Lyonnais 812 50	33 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0 419 50	Crédit Mobilier 426 50	2410 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	Emprunt russe 1862 5 0/0 99 50
— 1871 3 0/0 411 —	Dépôts et Comptes courants 595 —	95 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500 433 —	— 1889 4 0/0 18 20
— 1875 4 0/0 529 —	Société Générale 496 25	486 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 446 —	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série —
— 1876 4 0/0 529 —	Est 880 —	77 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 447 —	— 2 ^e — —
— 1886 3 0/0 408 —	Paris-Lyon-Méditerranée 1330 —	90 —	Nord 3 0/0 r. à 500 452 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation 527 —	Midi —	94 35	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 448 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 505 —
		—	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 446 —	